



**Mairie**  
**d'ESCAUDŒUVRES**  
59161 – 221 rue Jean Jaurès  
Tél : 03.27.72.70.70  
Fax : 03.27.72.70.92

**AVIS AU PUBLIC**  
**MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION**  
**SIMPLIFIEE N°3 DU PLU D'ESCAUDŒUVRES**

Le public est informé que par Arrêté n°2024-47 en date du 24 mai 2024, Monsieur le Maire a prescrit une procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ESCAUDŒUVRES.

Le conseil municipal a délibéré le 03 juillet 2024 sur les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification.

Cette modification simplifiée a pour objet les adaptations suivantes :

- Rectification de deux erreurs matérielles concernant la délimitation d'une zone Nzh et le classement de haies protégées.

Le projet de modification, l'exposé des motifs ainsi qu'un registre destiné aux observations du public sont mis à sa disposition, sous format papier, à la mairie d'ESCAUDŒUVRES pour une durée d'un mois du **Lundi 15 Juillet au Vendredi 16 août 2024 inclus**, pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Cet avis sera publié huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public, et affiché en mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition.

A l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire en présentera le bilan devant le conseil municipal, qui adoptera par délibération motivée le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Fait à ESCAUDŒUVRES, le 04/07/2024  
Le Maire,  
Thierry BOUTEMAN

